

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la réunion régulière du 1^{er} avril 2019, tenue à l'hôtel de ville d'Ulverton, 151, route 143, Ulverton (Québec), à 19 h 30, sous la présidence de Jean-Pierre Bordua, maire; Louise Saint-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente.

PRÉSENCES :	JACQUES POLIQUIN	Siège # 1
	FRANCE BOUTHILLETTE	Siège # 2
	ROBERT BÉLANGER	Siège # 3
	CLAUDE LEFEBVRE	Siège # 5
	MARK CROSS	Siège # 6
ABSENCE :	CARL ARCAND	Siège # 4

QUORUM

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 046-2019 Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée à 19 h 33.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 047-2019 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts.

ADOPTÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 4 MARS 2019

Rés. 048-2019 Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par France Bouthillette et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 4 mars 2019.

ADOPTÉ

4. ADOPTION DES COMPTES DU 1^{er} AU 29 MARS 2019

Rés. 049-2019 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'adopter les déboursés pour la période du 1^{er} au 29 mars 2019 au montant de 41 926,12 \$.

ADOPTÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS SUR LES RAPPORTS DU MAIRE, DES COMITÉS ET LE BILAN DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (TRIMESTRIEL)

6. CORRESPONDANCE : DÉPOSÉE

7. PERMIS ÉMIS DEPUIS LE 4 MARS 2019: 1

- Agrandissement

8. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS : 15 MINUTES

9. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA PROPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR SUR LE PARTAGE DES DROITS D'IMPOSITION DES CARRIÈRES ET SABLIERES

Rés. 050-2019 Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu d'accepter la proposition de la Municipalité de l'Avenir et signer l'entente de partage des droits d'imposition de carrières et sablières pour l'année 2018 pour un montant total de 4 883,64 \$.

ADOPTÉE

10. RÉSOLUTION POUR TRANSMETTRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'HABITATION LA REDDITION DE COMPTES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAVL/VOLET ER)

Rés. 051-2019 **ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 163 750 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE le dépôt des montants dépensés à cet effet doit accompagner le rapport financier vérifié;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu que la Municipalité d'Ulverton informe le ministère des Transports et de l'Habitation de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

11. RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE RAPPORT FINANCIER 2018 DE LA SSIRR

Rés. 052-2019 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par France Bouthillette et unanimement résolu d'adopter le rapport financier 2018 de la SSIRR.

ADOPTÉE

12. RÉSOLUTION POUR L'OCTROI DU CONTRAT D'ANALYSE D'EAU DES PUIITS DOMESTIQUES ET EN FIXER LES DATES

Rés. 053-2019 **ATTENDU QUE** nous avons obtenu des soumissions de deux fournisseurs différents pour l'analyse d'eau des puits domestiques;

ATTENDU QUE EUROFINNS ENVIRONEX est le plus bas soumissionnaire;

Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu d'octroyer le contrat d'analyse d'eau des puits domestiques à Eurofins Environex et d'en fixer les dates au 1^{er} et 8 juin 2019. Les prix soumis par Enrofinns Environex sont déposés au conseil.

ADOPTÉE

13. RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT D'UNE BOÎTE À OUTILS (COMMUNICATIONS) PORTANT SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Rés. 054-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par France Bouthillette et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'une boîte à outils portant sur le compostage domestique auprès de la municipalité de Saint-Adrien pour un montant de 200 \$.

ADOPTÉE

14. RÉSOLUTION POUR OFFRIR DES ARBRES AUX CITOYENS LES JOURS DES ANALYSES D'EAU

Rés. 055-2019 Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de remplir le formulaire permettant d'obtenir gratuitement et d'offrir entre un et trois arbres par citoyen à ceux et celles qui se présenteront durant les journées d'analyses d'eau. (France Bouthillette prendra livraison des arbres à Saint-Albert le 17 mai.

ADOPTÉE

15. RÉSOLUTION EN LIEN AVEC LA PROPOSITION DU MTQ POUR LES ZONES DE LIMITE DE VITESSE

Rés. 056-2019 **ATTENDU QUE** le ministère des Transports et de l'Habitation a répondu à notre demande à l'effet que le panneau de signalisation actuel de la limite de vitesse à 50 km/h situé à l'entrée sud du village (direction nord) soit repositionné plus au sud, à la hauteur du garage municipal (254, route 143); que le panneau de 90 km/h (direction sud) soit également remplacé plus au sud, à la hauteur du garage municipal;

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de l'Habitation a conclu que le secteur visé par notre demande «n'a pas les caractéristiques d'une zone de 50 km/h»; que « la zone

actuellement affichée à 50 km/h n'est pas homogène sur toute sa longueur»; et finalement que «les premiers 400 m de chacune des approches ne sont pas représentatifs d'une vitesse à 50 km/h»;

ATTENDU QUE, à la suite de ces conclusions, le ministère nous propose plutôt d'ajouter une zone de transition de 70 km/h à chaque extrémité du village, l'une (côté nord) réduisant la zone actuelle de 50 km/h en la ramenant plus ou moins à la hauteur du chemin Mooney; la zone de transition proposée (côté sud) réduirait également la zone actuelle de 50 km/h la situant au nord de l'entrée du vignoble; à cette entrée du village, la zone proposée de 70 km/h repousse la zone actuelle de 90 km/h avant le 231, route 143 (l'entrée d'une garderie);

ATTENDU QUE, dans cette même zone proposée de 70 km/h, se trouvent deux intersections où circulent des autobus scolaires, que la visibilité au sortir du chemin Smith est entravée par une butte et que le vignoble jouit d'un important achalandage en saison estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu

- d'accepter la proposition du ministère en ce qui concerne la définition d'une zone de transition de 70 km/h à l'entrée nord du village;

-de demander au ministère de revoir la position de la zone proposée de 70 km/h à l'entrée sud, que toute cette zone soit de 50 km/h et qu'elle soit suivie d'une zone de transition de 70 km.

ADOPTÉE

16. RÉSOLUTION POUR LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR LE RECHARGEMENT DU CHEMIN NORRIS (PPA-CE)

Rés. 057-2019

ATTENDU QUE le chemin Norris n'a pas été rechargé depuis l'année 2011 alors que la circulation s'est intensifiée à la suite de nombreuses constructions résidentielles;

ATTENDU QUE le programme PPA-CE (Projet Particuliers d'Amélioration-enveloppe répartie par circonscription électorale) de l'aide à la voirie locale correspond à l'ancien PAARRM dont la députée effectuait la répartition;

ATTENDU QUE, lors de notre rencontre avec le député André Bachand, celui-ci nous a confirmé que nous devrions recevoir un montant du même ordre que ce que nous avons par les années passées;

Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de lancer un appel d'offres auprès de trois entrepreneurs de la région pour faire du rechargement sur les chemins Norris et Bédard pour un montant de l'ordre de 20 000 \$.

ADOPTÉE

17. RÉSOLUTION POUR MANDATER LE MAIRE ET/OU LA DIRECTRICE GÉNÉRALE COMME REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ POUR ENCHÉRIR ET/OU ACQUÉRIR DES IMMEUBLES AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Rés. 058-2019

Il est proposé par Mark Cross, appuyé par France Bouthillette et unanimement résolu que le Conseil municipal d'Ulverton mandate le maire, Jean-Pierre Bordua ou, si nécessaire, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Saint-Pierre, comme représentants de la municipalité pour enchérir et/ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité (art. 1038 du Code municipal) lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, qui se tiendra le 13 juin 2019 à la MRC, au 810 Montée du Parc, Richmond, à 10 h.

ADOPTÉE

18. RÉSOLUTION POUR OCTROYER LE CONTRAT POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Rés. 059-2019

ATTENDU QUE nous avons obtenu des soumissions de trois fournisseurs différents pour la vidange de fosses septiques;

ATTENDU QUE Beauregard Environnement Ltée est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'octroyer le contrat de vidange de fosses septiques correspondant aux montants soumis et déposés au conseil. Il est également résolu d'accorder au citoyens participants un rabais de 70 \$ + taxes par fosse vidangée.

ADOPTÉE

19. RÉSOLUTION POUR DONNER À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE LE MANDAT DE DÉPOSER UNE DEMANDE DE QUALIFICATION POUR LE FDT-DÉDIÉ AUX MUNICIPALITÉS

Rés. 060-2019 ATTENDU QU'un montant de 18 000 \$ du Fonds de développement du territoire est dédié à la Municipalité :

ATTENDU QUE le conseil a résolu de faire la réfection du centre communautaire, soit revêtement extérieur, mise aux normes et isolation;

Il est proposé par France Bouthillette, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu de déposer une demande d'aide financière à la MRC dans le cadre du Fonds de développement territorial/municipalités.

ADOPTÉE

20. RÉSOLUTION POUR ACCORDER UN DON À L'ÉCOLE SECONDAIRE TOURNESOL

Rés. 061-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu d'accorder un don de 50 \$ pour le gala Tournesol d'or de l'école secondaire du Tournesol.

ADOPTÉ

21. RÉSOLUTION POUR NÉGOCIER UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ AVEC SERVICES MATREC POUR LA LOCATION D'UN CONTENEUR DESTINÉ À LA COLLECTE DES DÉCHETS NON VALORISABLES

Rés. 062-2019 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Jacques Poliquin et unanimement résolu de signer un contrat de gré à gré avec Services Matrec pour la location d'un conteneur destiné à la collecte des déchets non valorisables pour un montant maximal de 1 000 \$.

ADOPTÉE

22. RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT DE BACS DE FLEURS POUR DÉCORER LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Rés. 063-2019 Il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par France Bouthillette et unanimement résolu d'autoriser l'achat de bacs de fleurs annuelles pour décorer la mairie et le centre communautaire et ce, pour un montant de l'ordre de 300 \$.

ADOPTÉE

23. RÉSOLUTION POUR MANDATER UN(E) CONSEILLER(ÈRE) À LA CÉLÉBRATION DU 100^E DES CHEVALIERS DE COLOMB

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et unanimement résolu de mandater un(e) conseiller(ère) à la célébration du 100^e des Chevaliers de Colomb et d'en défrayer le coût de 30 \$.

REFUSÉE

24. AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par France Bouthillette qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement général uniformisé numéro 485-2019 sera adopté pour modifier le Règlement général numéro 452-2016 en vue d'y intégrer les modifications proposées par la MRC.

Louise Saint-Pierre
Directrice générale, secrétaire-trésorière

25. AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mark Cross qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption, le règlement numéro 486-2019 visant à :

- modifier le règlement numéro 481-2018 pour changer les mesures d'octroi et la gestion des contrats accordés par la municipalité, conformément à l'article 938.1.2 du C.M.

Louise Saint-Pierre
Directrice générale, secrétaire-trésorière

26. RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES

Rés. 064-2019 Il est proposé par _____, appuyé par _____ et unanimement résolu d'autoriser l'achat de _____ composteurs domestiques en lien avec la demande faite au ministère de l'Environnement et du développement durable dans le cadre du programme ACDC.

REPORTÉE

27. AFFAIRES NOUVELLES

A. RÉSOLUTION POUR DEMANDER DES SOUMISSIONS EN VUE DE DISPOSER DU REVÊTEMENT ACTUEL DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET Y POSER UN REVÊTEMENT DE MAYBEC

Rés. 065-2019 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu de demander des soumissions à au moins deux entrepreneurs en vue de disposer du revêtement actuel du centre communautaire et y poser un revêtement de Maybec.

ADOPTÉE

Veto suspensif du maire

B. RÉSOLUTION POUR DÉMOLIR LE BELVÉDÈRE SUR LE CHEMIN BOGIE

Rés. 066-2019 Il est proposé par Jacques Poliquin, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de démanteler le belvédère situé sur le chemin Bogie et de rendre les lieux sécuritaires.

ADOPTÉE

C. RÉSOLUTION POUR FAIRE APPEL À EXP DANS LE DOSSIER DE L'AFFAISSEMENT DU CHEMIN PORTER À LA SORTIE DU PONT DU MOULIN

Rés. 067-2019 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu de demander l'avis d'un ingénieur de EXP quant à l'affaissement de la chaussée pour nous conseiller dans la réparation récurrente de l'affaissement du chemin Porter à la sortie du pont couvert.

ADOPTÉE

D. RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA LOCATION D'UN BALAI-BROSSE AUTOPROPULSÉ POUR FAIRE LE BALAYAGE DU PRINTEMPS

Rés. 068-2019 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu d'autoriser la location d'un balai brosse autopropulsé pour procéder au balayage des chemins asphaltés du territoire.

ADOPTÉE

28. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

29. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSÉ PAR Claude Lefebvre

L'assemblée est levée à 21 h 38.

Jean-Pierre Bordua, maire

Louise Saint-Pierre, directrice générale / secrétaire-trésorière